

Essai de typologie des régimes de dollarisation

PONSOT Jean-François

En 1983, le ministre israélien des finances a été contraint à la démission après avoir émis l'idée d'un remplacement définitif de la monnaie israélienne par le dollar. Cette époque paraît bien lointaine. Aujourd'hui, la dollarisation officielle n'est plus un tabou. Depuis les années 1990, l'adoption du dollar a été proposée à la quasi-intégralité des économies sud-américaines et à de nombreuses économies émergentes occupant le reste de la planète. L'agonie du *Currency Board* argentin puis son implosion au début de l'année 2002 ont renforcé les velléités de fuite en avant vers cette solution radicale. Le choix d'une *xénomonnaie* — monnaie étrangère — comme monnaie officielle ne semble donc plus réservé à des micro-territoires souvent insulaires et plus ou moins rattachés politiquement à une économie étrangère. L'Equateur (12 millions d'habitants) a été la première économie de taille relativement importante à avoir véritablement franchi le pas en 2000, en substituant le dollar américain à sa monnaie nationale — le sucre. Puis ce fut le tour, en 2001, du Salvador (6 millions d'habitants), et dans une moindre mesure du Guatemala (11 millions d'habitants), où le quetzál continue d'avoir cours légal. En 2002, le tout jeune Etat du Timor oriental a adopté le dollar comme monnaie officielle tandis que l'euro obtenait le cours légal au Kosovo et au Monténégro en remplacement du mark allemand. A cela s'ajoutent toutes les économies dollarisées au sens premier du terme, dans lesquelles le dollar ou une autre devise sont utilisées sans pour autant avoir cours légal.

L'objet de ce papier est de tenter de dresser une typologie des régimes de dollarisation. La dollarisation regroupe en effet une multitude de situations plus singulières les unes que les autres et les différentes analyses de la dollarisation sont menées à partir de grille de lecture différenciées. Une première ambiguïté réside dans l'appellation générique de « dollarisation ». Cette dernière demeure imprécise : la monnaie étrangère dans l'économie « dollarisée » n'est pas nécessairement le dollar ; on devrait donc plutôt parler de *xénomonetisation* ou de *xénomonetarisation* pour qualifier ce phénomène. Par ailleurs, la multiplication des analyses de la dollarisation a débouché sur une profusion de termes et de notions qui ne sont pas toujours articulées entre eux de manière cohérente : si les modèles de substitution sont privilégiés pour appréhender la dollarisation, leurs auteurs s'intéressent tantôt à la dollarisation de *facto*, tantôt à la dollarisation officielle, intégrale, directe, etc. La typologie proposée dans ce papier s'appuie sur une double distinction entre *dollarisation partielle* et *dollarisation intégrale* d'une part, et *dollarisation de facto* et *dollarisation de jure* d'autre part. Quatre régimes-types de dollarisation en seront alors déduits sur la base de deux critères de différenciation : le *degré de pénétration du dollar* dans l'économie et le *degré d'officialisation ou d'institutionnalisation de son usage* par les autorités du pays.
